

12 mai 2004

N° 2004 – 1908

PONCIN YACHTS

- Résultat de l'Offre à Prix Ouvert sur Eurolist annoncée par l'avis N°2005-1742 du 2 mai 2005
- Conditions d'ouverture du marché le 18 mai 2005

(Eurolist d'Euronext – Compartiment C)

Résultat de l'Offre à Prix Ouvert

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des intermédiaires, EURONEXT PARIS fait connaître qu'au total, elle a enregistré 156 ordres d'achat portant au total sur 38 943 actions.

L'état global des ordres reçus se décompose ainsi :

Décomposition des ordres	Nombre de fractions d'ordres	Nombre d'actions demandées
Fraction d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus)	156	13 175
Fraction d'ordre A2 (au-delà de 100 titres)	69	25 768
Nombre total d'ordres	156	38 943

Conformément aux indications données dans l'avis n° 2005-1742 du 2 mai 2005, EURONEXT PARIS a coté un cours de 9,80 euros et a procédé à la répartition des 38 943 actions offertes dans le cadre de l'offre à Prix Ouvert.

	Pourcentage de réponse	Nombre d'actions allouées
Fraction d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus)	100%	13 175
Fraction d'ordre A2 (au delà de 100 titres)	100%	25 768

Dans le cadre du placement, le nombre d'ordres d'achat s'élève à 28 portant au total sur 2 027 255 actions. Le nombre de titres alloués s'élève à 2 027 255.

Début des négociations : l'émission des actions nouvelles ne faisant pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L.225-145 du Code de Commerce, les premières négociations des actions interviendront sur le système NSC postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, soit à partir du 18 mai 2005.

Cotation :

A partir du 18 mai 2005, les actions PONCIN YACHTS seront négociées, en continu, groupe de valeur 12.

- Mnémonique : PONY
- Code ISIN : FR0010193052

Dispositions particulières le 18 mai 2005 :

- Pré ouverture du marché de l'action : **7h15**
- Ouverture : **9h**
- Cours de référence : **prix de l'OPO soit 9,8 euros**
- Seuil de cotation : **+/-20 % du cours de référence**

Si le prix excède les seuils statiques à l'ouverture, le marché est réservé pendant 15 minutes. Le nouveau prix de référence utilisé est le seuil précédemment atteint (seuil haut ou seuil bas). Les intervalles statiques de prix sont alors fixés à +/- 10% du nouveau prix de référence.

Après cotation du premier cours sur la valeur, la cotation s'effectuera selon les règles habituelles du continu en matière de seuils.

Dès le jour de bourse suivant, les règles habituelles du continu, en matière de seuils et de durée de réservation, seront appliquées à la cotation de la valeur.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 12 mai 2005 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, d'une part entre ING Belgique SA (Code Affilié 577) et les adhérents acheteurs, et d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 17 mai 2005. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 16 mai 2005 à 12 heures. L'instruction aura comme date de négociation le 12 mai 2005.

Nombre d'actions admises sur Eurolist

Le nombre d'actions composant le capital de la Société PONCIN YACHTS s'élève, après augmentation de capital, à 9 091 048 actions, d'une valeur nominale de 5 euros chacune, portant jouissance au 1^{er} janvier 2005.